n° 33

CAMPUS FRANCE

Les Dossiers

Décembre 2016

CAMPUS FRANCE
campusfrance.org

Iran

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Avant-propos

François Sénémaud,
Ambassadeur de France en Iran

La coopération en matière universitaire et de recherche est au cœur de la relation franco-iranienne. Riche d'une histoire ancienne, ancrée dans les échanges entre étudiants, enseignants et chercheurs, ainsi que dans de nombreux projets conjoints, elle trouve aujourd'hui, dans le contexte porteur qu'a ouvert la signature de l'accord de Vienne, à se développer encore davantage et à ouvrir de nouvelles opportunités et perspectives.

La visite du **président Hassan Rohani en France en janvier 2016** a été l'occasion de le rappeler et d'organiser la signature d'un accord entre les ministres français et iraniens chargés de la recherche et l'enseignement supérieur.

La relance de la coopération universitaire et de recherche franco-iranienne répond ainsi à une volonté de nos deux pays de conforter notre relation bilatérale, en s'appuyant notamment sur des domaines d'excellence partagés comme les mathématiques ou la médecine, sur des sujets d'intérêt commun (en matière d'environnement et de développement durable, par exemple) et sur une complémentarité de moyens de recherche dans des domaines tels que la géologie ou la biodiversité.

Ces derniers mois ont ainsi vu de nombreuses initiatives prospérer : un atelier animé par le professeur Sirfakis, prix Turing 2007, un atelier de mathématiques et informatique sur la logique modale, des ateliers en médecine organisés avec l'AP-HP, la signature et la mise en œuvre de nouveaux accords de coopération, par exemple entre les Arts & Métiers et l'Université Elm-o-Sanat ainsi qu'entre l'École Pratique des Hautes Études et l'Université de Téhéran... Dans ce contexte, la dotation allouée au PHC franco-iranien Gundishapur a été substantiellement augmentée pour répondre à la montée, en nombre et qualité, des projets déposés.

Ces initiatives et bien d'autres attestent de la vitalité de la relation entre la France et l'Iran. Inscrire pleinement la France dans la dynamique d'ouverture en cours dans l'enseignement supérieur et la recherche en Iran est ainsi un enjeu stratégique pour la France. Enjeu immédiat mais également de long terme.

L'effort iranien en matière d'enseignement supérieur et de recherche est en effet significatif depuis plusieurs années. Le nombre d'étudiants, s'est fortement accru pour être aujourd'hui supérieur à 4,5 millions. Parallèlement le nombre d'établissements supérieurs de haut niveau s'est accru pour couvrir la plupart du territoire. La part mondiale des publications scientifiques iraniennes a très substantiellement augmenté et la qualité des formations est d'un niveau élevé.

Dans ce contexte, si notre présence est riche et dense, elle peut encore largement être développée à la faveur des évolutions en cours.

Le nombre d'étudiants iraniens accueillis en France demeure encore faible, les co-tutelles et co-diplômes peuvent se développer. La création de diplômes conjoints, voire de filières francophones, avec l'aide de l'Agence universitaire de la Francophonie, le développement de nouveaux programmes de mobilité et de recherche communs -GDRI ou LIA, par exemple, sont autant de perspectives que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en France peuvent explorer et auxquelles nos partenaires iraniens seront sensibles.

L'accueil réservé au mathématicien Cédric Villani en mai 2015, le succès du 1er forum sur l'enseignement de la langue française en Iran tenu en décembre 2015 comme celui du colloque sur le développement durable organisé en octobre 2016 par l'Institut français de recherche en Iran avec l'Université Tarbiat Modarres montrent que notre pays jouit d'une image et d'une notoriété très positives en Iran.

L'ambassade de France à Téhéran est à la disposition des établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour les accompagner dans leurs démarches vers des partenaires potentiels iraniens et répondre ainsi aux hautes ambitions exprimées par les ministres iranien et français de l'enseignement supérieur et de la recherche.

© IRD, François MOLLE - Pont à Isaphan

Sommaire

IRAN

INFORMATIONS CLÉS

4 **Introduction**

L'Iran en quelques dates

PARTIE 1

7 **L'enseignement supérieur iranien**

1. Présentation du système d'enseignement supérieur
2. Organisation des études
3. Évolutions récentes du système d'enseignement supérieur iranien

PARTIE 2

13 **L'internationalisation de l'enseignement supérieur iranien**

1. La mobilité étudiante entrante et sortante
2. L'évolution de la mobilité des étudiants iraniens
3. Les principaux pays d'accueil des étudiants iraniens en mobilité
4. La politique d'attractivité des étudiants internationaux en Iran

PARTIE 3

16 **Le dispositif d'attractivité de la France**

1. La mobilité des étudiants iraniens vers la France
2. La francophonie et le réseau de coopération en Iran
3. Campus France en Iran
4. Après les études en France
5. Les actions des entreprises françaises installées en Iran

PARTIE 4

24 **La coopération bilatérale universitaire et scientifique et les perspectives**

1. La coopération scientifique
2. Les coopérations avec les établissements d'enseignement supérieur

Informations clés[1]

Données géographiques[2]

Nom officiel : **République islamique d'Iran**
Superficie : **1 648 000 km²**
Capitale : **Téhéran**
Villes principales : **Machhad, Ispahan, Karaj, Tabriz**
Langue officielle : **persan**
Langues courantes : **kurde, baloutchi, turc, arabe**

Données démographiques

Population[3] :	**79 109 272** (2015)
Population urbaine[3] :	**73,4 %** (2015)
Espérance de vie[3] :	**75,59** (2015)
Population de moins de 14 ans[3] :	**23,61 %**
Indice de développement humain, rang IDH/188 pays :	**0,766 rang : 69e** (2015)
Indice de développement humain[4] :	**0,721 rang : 96e**

Données économiques

PIB[3] :	**393,7 milliards $** (2015)
Taux de croissance du PIB[3] :	**4,30 %** (2014)
Taux de chômage[3] :	**12,8 %** (2014, estimation modélisée OIT)
Taux de chômage de 15 à 24 ans (2014, estimation modélisée OIT)[3] :	Total : **29,4 %**
	Femmes : **41,4 %**
	Hommes : **26,1 %**
Part des principaux secteurs[2] :	Agriculture : **11,3 %**
	Industrie : **37,6 %**
	Services : **51 %**
Exportations de la France vers l'Iran[5] :	**563 M€** (2015)
Exportations de l'Iran vers la France[5] :	**66 M€** (2015)
Solde commercial[5] :	**497 M€**

Enseignement supérieur[6]

Dépenses d'éducation :	**2,95 %** (% du PIB, 2014)
Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur :	**65,96 %** (2014)
Étudiants en mobilité internationale :	**50 053** (2013)
Taux de mobilité vers l'étranger :	**1,1 %**
Taux brut de scolarisation à l'étranger :	**0,7%**

Recherche

Dépenses en Recherche & Développement[6] :	**0,3 %** (% du PIB/2012)
% financée par l'État[6] :	**62 %** (2008)
% DIRD exécutée par l'enseignement supérieur[6] :	**7 %** (2008)
% DIRD financée par des entreprises[6] :	**31 %** (2008)
Publications internationales[7] :	**31 822 rang : 21e** (2014)

Sources : (1) Fiche Curie 2016, www.diplomatie.gouv.fr, DG Trésor, UNESCO, Banque mondiale, Rapport sur le Développement Humain 2015 ; (2) www.diplomatie.gouv.fr ; (3) Banque mondiale ; (4) PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement ; (5) DG Trésor ; (6) UNESCO ; (7) Thomson-Reuters

Héritière de l'ancienne Perse, la République islamique d'Iran est un pays montagneux et partiellement désertique du sud-ouest de l'Asie. D'une superficie de 1 648 000 km^2 pour une population de près de 80 millions d'habitants, l'Iran possède une histoire plusieurs fois millénaire, marquée par l'une des civilisations continues les plus anciennes au monde.

L'Iran, puissance régionale

L'Iran est frontalier d'une quinzaine de pays et possède un accès à 3 mers. Le pays se trouve à la croisée de l'orient et de l'occident et au carrefour des mondes arabe, turc, indien et russe, ce qui lui confère une position géostratégique privilégiée.

Géant démographique du Moyen-Orient, la République islamique d'Iran est également une puissance militaire indéniable, et dispose d'importantes ressources énergétiques (4e réserve de pétrole au monde et 2e réserve de gaz).

Enfin, la science et la technologie en Perse ont une longue histoire. Les Iraniens ont contribué significativement à la connaissance moderne de la nature, de la médecine, des mathématiques et de la philosophie. Aujourd'hui, l'Iran est la 21e puissance scientifique du monde et la 1ère de la zone Afrique et Moyen-Orient, avec 31 822 articles scientifiques publiés en 2014, dont 1 640 (5,1 %) en co-publications avec les États-Unis.*

La reprise des relations bilatérales

L'accord de Vienne du 14 juillet 2015 marque la fin de plus de dix années de crise liée au programme nucléaire iranien et le début d'un processus de rétablissement d'une relation de confiance et de normalisation des relations entre Paris et Téhéran.

Le chef de l'État iranien, le président Hassan Rohani s'est ainsi rendu en France en janvier dernier lors d'une visite où il a pu s'entretenir avec son homologue François Hollande.

Les échanges commerciaux franco-iraniens en fort recul depuis 10 ans (3,7 Mds EUR en 2004 contre 628 Mds EUR en 2015) sont repartis à la hausse avec la levée des sanctions formalisée par l'accord de Vienne en janvier 2016. La France bénéficie de positions historiquement fortes dans les secteurs de l'automobile, des hydrocarbures, de l'énergie, des transports et de la pharmacie. Les perspectives commerciales pour les entreprises françaises sont nombreuses, comme l'attestent la réouverture du service économique en 2014 et l'ouverture d'un bureau Business France en 2015.

Une coopération centrée sur l'accueil des étudiants iraniens en France

Le renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines culturel, éducatif, scientifique et technique est en cours. La coopération universitaire et scientifique constitue une priorité de la diplomatie française en Iran. L'un des principaux outils au service de la coopération scientifique est le **Partenariat Hubert Curien (PHC) Gundishapur,** programme de soutien à la mobilité entre des équipes de recherche française et iranienne. Depuis sa création en 2005, 85 projets ont été soutenus par la France et l'Iran dans des domaines très différents comme l'archéologie, les mathématiques, la recherche médicale ou l'ingénierie industrielle.

© Présidence de la République/J. Bonet

« L'Iran et la France (...) ont une culture, une histoire et aussi surtout un avenir. »

Le président de la République française François Hollande

Visite officielle de M. Hassan Rohani, président de la République islamique d'Iran

28 janvier 2016

Sources : www.diplomatie.gouv.fr ; http://www.tresor.economie.gouv.fr/
*Thomson Reuters, *Web of Science.*

L'Iran en quelques dates

28 janvier 2016 : Visite du président Rohani en France.

2016 : Début de la levée des sanctions contre l'Iran en application de l'accord de Vienne.

14 juillet 2015 : Accord de Vienne sur le dossier nucléaire iranien.

2013-2015 : Négociations pour rétablir la confiance dans le caractère pacifique du programme nucléaire iranien.

2013 : Élection de Hassan Rohani à la présidence de la République islamique.

2006 : Le Conseil de sécurité de l'ONU décide d'imposer des sanctions à l'Iran à cause des doutes sur le caractère pacifique de son programme nucléaire.

2005 : Mahmoud Ahmadinejad, ancien maire de Téhéran, s'appuyant sur une campagne populiste, gagne la présidentielle de juin face à l'ancien président Hachemi Rafsandjani, avec 61,7 % des voix.

1989 : L'Ayatollah Khomeyni meurt en juin. Ali Khamenei, élu par l'Assemblée des experts (collège de 80 religieux) lui succède en tant que « guide de la révolution »[1].

1980-1988 : Guerre Iran-Irak.

1979 : L'Ayatollah Khomeyni rentre en Iran, après 15 ans d'exil, dont il a passé les derniers mois en France à Neauphle-le-Château. Le 1er avril, il instaure la République islamique en Iran.

1963 : Le Chah lance la « révolution blanche », destinée à moderniser l'économie. Ces réformes et la mainmise américaine sont vivement critiquées par le clergé et par les grands propriétaires fonciers.

1960 : Création de l'OPEP – Organisation des pays exportateurs de pétrole (Iran, Arabie saoudite, Koweït, Irak et Venezuela).

1955 : Pacte de Bagdad (Iran, Pakistan, Royaume-Uni), un accord militaire conçu par les Américains et conclu le 24 février entre la Turquie et l'Irak afin de contenir l'influence de l'Union soviétique.

1953 : Un coup d'État militaire soutenu par le Chah et par la CIA renverse le gouvernement du premier ministre Mossadegh.

1951 : Mohammad Mossadegh devient premier ministre. Nationalisation de l'industrie pétrolière.

1934 : Le royaume de **Perse** est rebaptisé **Iran** par un décret royal.

1907 : Séparation de la Perse en trois zones d'influence : le Nord, réservé aux Russes, le Sud-Est, contrôlé par les Britanniques, et une « zone neutre » ouverte à la concurrence politique et commerciale des puissances voisines, l'Empire ottoman et les Indes anglaises.

1906 : Révolution constitutionnaliste : à la suite de manifestations populaires contre les réformes fiscales, le Chah convoque un Parlement (Majlis), qui adopte la première Constitution du pays.

539 av. J.-C. : Cyrus II, roi des Perses et des Mèdes, fonde **l'Empire perse achéménide.**

@ takawildcats, Fotolia – La Grande mosquée d'Ispahan

1- Le « guide de la révolution » est la plus haute autorité politique et religieuse en Iran. Aussi appelé « Gardien de la jurisprudence », il nomme notamment les hauts responsables militaires et la présidence du judiciaire.

PARTIE 1

L'enseignement supérieur iranien[1]

1. Présentation du système d'enseignement supérieur

L'Iran possède un important réseau d'universités privées et publiques offrant des diplômes d'enseignement supérieur. Les universités d'État, au nombre d'une centaine, sont sous la direction du Ministère de la Science, de la Recherche et de la Technologie (MSRT). Au total, le nombre d'établissements d'enseignement supérieur s'élève à plus de 2 000, avec une part significative d'universités privés. Le réseau des universités Azad compte plusieurs centaines de centres. Parallèlement, le Ministère de la Santé et de la Formation médicale (MOHME) assure la tutelle des universités médicales.

Depuis plus de dix ans, des changements considérables sont intervenus dans l'accès à l'université. L'enseignement supérieur iranien a bénéficié d'importants investissements des gouvernements successifs iraniens. Cela s'est traduit par une très forte augmentation du nombre d'étudiants et des infrastructures d'enseignement supérieur.

Aujourd'hui, sur une population de 79 millions d'habitants, l'Iran compte environ **4,8 millions d'étudiants** accueillis dans les universités iraniennes avec un corps professoral composé de 70 000 enseignants-chercheurs. Le système universitaire iranien repose sur une sélection importante, notamment pour l'accès aux universités publiques, formant d'excellents étudiants. Le passage au cursus universitaire supérieur nécessite généralement la réussite **à un concours spécifique[2],** outre l'obtention du diplôme du cursus précédent.

Des acteurs institutionnels incontournables

Le Ministère de la Science, de la Recherche et de la Technologie (MSRT) décide de l'attribution des grades et des habilitations des universités à délivrer des diplômes, mais il n'est pas responsable de la gestion des établissements universitaires, qui sont autonomes pour la gestion des personnels. Si un professeur souhaite changer d'université, il doit démissionner de son université avant d'être recruté par un autre établissement.

© Creative Commons, Université de Téhéran, Faculté d'Économie

Le MSRT supervise différents types d'établissements, notamment :

- **Les universités polyvalentes** qui délivrent des cours dans les domaines des sciences (y compris parfois les sciences de l'ingénieur), des sciences humaines et sociales, des langues, du droit et des sciences économiques, des beaux-arts et de l'architecture. Parmi ces universités, les principales sont :
  - l'Université de Téhéran (la plus importante d'Iran, la plus ancienne et la plus marquée par ses relations avec les universités françaises)
  - l'Université Shahid Beheshti (Téhéran),
  - en province, les Universités d'Ispahan, Mashhad, Shiraz, Hamedan, Yazd, Tabriz, Ahwaz.
- **Les universités de technologies et sciences pour l'ingénieur.** Les plus importantes sont Sharif, Amir-Kabir, Elm-O-Samat, Université technologique d'Ispahan, KN Toosi. Elles peuvent délivrer aussi un enseignement théorique de haut niveau.
- **La plupart des organismes de recherche « hors universités »,** qui participent à la formation en recevant des doctorants dans leurs laboratoires. Beaucoup d'universitaires y poursuivent leurs recherches :
  - l'IROST *(Iranian Research Organization for Science and Technology),*
  - l'IPM *(Institute for Research in Fundamental Sciences),*
  - l'IASBS *(Institute for Advanced Studies and Basic Sciences).*

1- Cette partie a été rédigée sur la base des données de la fiche Curie 2016.
2- Sous certaines conditions, les étudiants obtenant une moyenne de plus de 18 et parmi les 3 premiers de leur promotion, peuvent intégrer un niveau supérieur au sein de leur université, sans passer le concours.

Le **Ministère de la Santé et de la Formation médicale (MOHME)** supervise les universités de sciences médicales et paramédicales (médecine, odontologie, pharmacie, infirmerie, etc.), ainsi que l'Institut Pasteur d'Iran et différents centres de recherche médicale ou biologique.

Certains ministères techniques gèrent également des universités publiques. C'est le cas notamment du ministère de l'Énergie qui a la tutelle de l'Université de Technologie de l'Eau et de l'Électricité (PWUT), ou du ministère des Mines et de l'Industrie gérant l'Université éponyme. La plupart de ces ministères techniques ont leurs propres centres de formation continue, pour leurs cadres mais aussi pour les cadres d'entreprises travaillant dans leurs domaines (pétrole, énergie, etc.).

Le **Conseil Suprême de la Révolution Culturelle,** sous l'autorité directe du Guide mais présidé par le président de la République, a pour mission de diffuser la culture islamique et de promouvoir la guidance islamique au travers des programmes d'enseignement.

Le **Conseil de la Recherche Scientifique** intervient plus particulièrement dans l'élaboration des contenus scientifiques des politiques d'enseignement supérieur. Plusieurs ministres, vice-ministres et chercheurs siègent à ce conseil.

Le **Conseil Suprême de la Planification,** présidé par le ministre de la Science, de la Recherche et de la Technologie, formule et adopte les programmes éducatifs et les réglementations ; il contrôle également les activités scientifiques universitaires.

© Creative Commons, Librairie de l'Université Azad à Najafabad

Un dispositif en plein essor

Les études sont gratuites dans les universités publiques, qui accueillent environ 3,2 millions d'étudiants. Celles-ci accueillent également en « cours du soir » des étudiants recalés au concours, mais bien classés, moyennant le versement de frais de scolarité, ce qui leur permet de s'autofinancer partiellement. Au fil des années, la notion de cours du soir a évolué et aujourd'hui, ces étudiants suivent les mêmes cours que leurs camarades admis via le concours.

Sont également sous tutelle du MSRT les universités **Payam-e Nour** (Message de la lumière), dont les cours sont payants et dont l'enseignement se fait en grande partie à distance. Ce réseau d'universités, créé au milieu des années 1980, connaît un développement rapide depuis 2005. Ces universités sont d'un niveau réputé plus faible mais offrent la possibilité à des salariés d'obtenir un diplôme supérieur et d'améliorer leur revenu (dans la fonction publique le diplôme a une incidence importante sur le niveau salarial). Le réseau Payam-e Nour se pose en concurrent direct du réseau des universités privées Azad Islamiques. Il regroupe près de 800 000 étudiants en 2015.

Les universités privées sont placées pour certaines sous la tutelle du MSRT. Les plus importantes appartiennent au réseau des **universités Azad** (libres) Islamiques créé par l'ancien président Hashemi Rafsandjani qui offre un enseignement payant dans toutes les disciplines, y compris médicales et compte plus de **400** établissements couvrant l'ensemble du territoire. Elles accueillent environ 1,6 millions d'étudiants.

Les universités sont présidées par des « Raïs Daneshgah », recteurs nommés par le ministre de la Science ou le ministre de la Santé. Elles sont divisées en facultés, dont les doyens sont nommés par le Recteur, elles-mêmes composées de départements, dont les chefs sont élus par un conseil de professeurs. Ces doyens et chefs de département désignent parmi leurs collègues ceux qui sont amenés à exercer des responsabilités administratives. Les étudiants ne sont pas associés à la gestion des universités, facultés ou départements.

Les enseignants-chercheurs sont nommés et promus par un conseil dépendant des ministères de la Science ou de la Santé, sur proposition des recteurs et après consultation d'un « Bureau des nominations et promotions » propre à chaque université (où les diplômes, notamment ceux obtenus à l'étranger souvent très appréciés, sont principalement pris en compte). Un concours de recrutement est organisé chaque année et le lieu d'affectation est attribué selon le rang de classement.

Le corps universitaire iranien comprend cinq grades :
1) Lecteur ;
2) *Morabi ou instructor,* chargé de cours, titulaire d'un Master ;
3) *Ostadiar ou assistant professor,* titulaire d'un Doctorat ;
4) *Daneshiar ou associate professor ;*
5) *Ostad ou professor,* comme l'est souvent le chef de département.

Le nombre **d'enseignants-chercheurs** a très fortement augmenté. De 42 500 en 2004, il est d'environ **70 000 en 2014** (soit +65 % en 10 ans). Le statut a été fortement revalorisé sous le gouvernement du président Ahmadinejad ; leurs rémunérations ont été augmentées. Cependant, cette croissance est de moins en moins forte du fait de l'évolution démographique iranienne. Les jeunes docteurs rencontrent, à présent, plus de difficulté que par le passé à trouver un poste d'enseignant-chercheur.

De nombreux professeurs ont soutenu leur thèse à l'étranger, le plus souvent aux États-Unis, au Canada, ou dans les pays anglo-saxons, mais également en France. La proportion de professeurs formés dans des universités étrangères reconnues est perçue comme un indicateur important de la qualité de l'université concernée.

La gratuité des études dans les universités publiques

Les universités publiques sont gratuites. En contrepartie, l'État iranien demande qu'à l'issue de leurs études, les diplômés des universités publiques compensent cette gratuité par un service civil de plusieurs années. Ils doivent ainsi occuper, par exemple, pendant quatre années un poste qui leur est assigné dans une administration, ou pour les médecins, exercer pendant deux ans dans une ville de province. Cependant, quasiment tous les étudiants échappent à ce service civil du fait de l'absence d'emplois dans les administrations iraniennes, à l'exception des diplômés des universités des sciences médicales. En revanche, l'Université Islamique Azad demande le versement de frais de scolarité qui varient selon le niveau d'études et la spécialité.

Par ailleurs, les universités iraniennes tentent de mettre en place dans les zones franches du pays, des diplômes « franchisés » par des universités étrangères. Cette voie, à mi-chemin entre le secteur public et le secteur privé, consistera en des filières payantes. Elle vise à attirer des étudiants étrangers, suivant le même principe mais à coût moindre que ce qui existe dans les pays du Golfe. Cette stratégie s'appuie sur la dispense de visa préalable pour venir enseigner dans ces zones franches.

Un système sélectif et élitiste

Les études supérieures et la recherche sont nettement valorisées en Iran et le système d'enseignement supérieur est structuré par une série de concours très sélectifs.

Cette sélection drastique à l'entrée des universités implique un classement implicite des universités, lié aux choix exprimés par les candidats. Les universités les plus cotées qui attirent les meilleurs étudiants sont les suivantes :

- **Universités polyvalentes :**
  - À Téhéran : Universités de Téhéran, Shahid Beheshti, Tarbiat Modarres.
  - Dans le reste du pays : Universités d'Ispahan, de Shiraz, Tabriz, Hamedan, Yazd, Ahwaz.
- **Université en sciences humaines et sociales :** Université Allameh Tabata'i.
- **Universités scientifiques ou technologiques :**
  - À Téhéran : Universités Sharif -très cotée dans le monde entier-, Amir-Kabir, Elm-O-Sanat (IUST), K.N. Toosi.
  - Dans le reste du pays : Université de Technologie d'Ispahan, Institut de Zanjan (IASBS Institut d'études approfondies en sciences fondamentales), qui développe un deuxième et un troisième cycle de haut niveau pour 200 étudiants.
- **Universités médicales :** les meilleures facultés de médecine appartiennent aux Universités des Sciences Médicales (USM) suivantes :
  1. USM de Téhéran
  2. USM Shahid Beheshti (Téhéran)
  3. USM d'Iran (Téhéran)
  4. USM de Mashhad
  5. USM de Shiraz
  6. USM d'Hamedan
  7. USM d'Ispahan

© Samira Homaunfard, Creative Commons, Université des Sciences Médicales d'Iran

2. Organisation des études

Cursus et diplômes

Le cursus universitaire, autrefois basé sur un système proche du système français, est aujourd'hui calqué sur le modèle anglo-saxon.

Les études universitaires en Iran sont organisées de la manière ci-dessous :

Figure 1 : Comparatif des systèmes d'organisation des études supérieures en France et en Iran

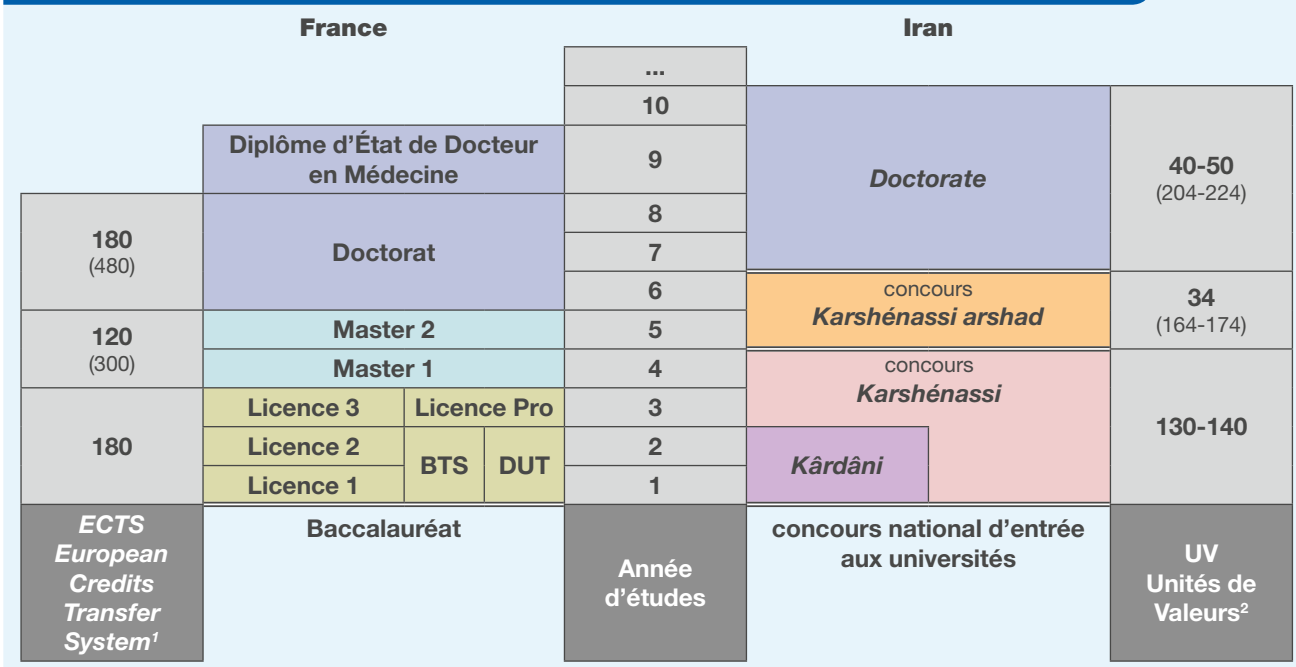

→ 1er cycle :
- **Diplôme intitulé *Kârdâni (Associate)***
- **Diplôme intitulé *Karshénassi (Bachelor)***

>> Accès par un concours national d'entrée aux universités publiques ouvert aux titulaires d'un diplôme pré-universitaire et aux étudiants de lycées spécialisés.

Le concours est organisé par série de Bac sous forme de Q.C.M. Selon le classement, l'étudiant choisit sa discipline et son université. Depuis 2014, la moyenne obtenue au diplôme pré-universitaire est également prise en compte pour le choix de la discipline et de l'université.

Les universités iraniennes délivrent tout d'abord un diplôme de *Kârdâni,* correspondant à un niveau Bac+2. Ce diplôme nécessite 72 à 78 unités de valeurs. Le travail personnel demandé hors université est toutefois moins lourd qu'en France.

Elles délivrent ensuite au niveau Bac+4, un diplôme de *Kârshenâssi,* appelé également *Bachelor* (BA ou BSc) ou encore Licence.

→ 2e cycle : Diplôme intitulé *Karshénassi arshad*

>> Accès par un concours national pour une entrée en Bac+6 (Karshénassi arshad) ouvert aux titulaires de Karshénassi (Bac+4).

En Iran, au passage de Bac+4 au Bac+6, il possible de changer d'orientation ; par exemple un étudiant titulaire d'un BSc en biologie peut postuler pour un Msc en sciences humaines. Sur concours après leur *Bachelor,* les étudiants peuvent obtenir en deux ans un diplôme de *Karshénassi arshad,* ou *Fowq'e Licence,* ou Master (MSc, MA). La préparation de ce diplôme comprend notamment la présentation d'un mémoire. L'entrée en Master se fait a priori indépendamment de l'université d'origine et il y a une migration significative entre universités, y compris d'universités Azad vers des universités d'État.

→ 3e cycle : Doctorat (diplôme de niveau Bac + 10)

>> Accès par un concours national pour une entrée en Doctorat ouvert aux titulaires de Karshénassi arshad (Bac+6).

Après l'obtention du résultat et en fonction du classement, un entretien a lieu avec les universités. La durée du Doctorat est de quatre à cinq ans, les deux premières années étant « académiques » avec assiduité aux cours obligatoire, souvent suivies d'un travail en laboratoire. Ce dernier peut être accompli en partie à l'étranger pour une période de neuf mois, dans le cadre de convention entre les universités iraniennes et étrangères.

1- Chaque crédit ECTS du système européen de tranfert et d'accumulation de crédits correspond à « 25 à 30 h » de travail.
2- Chaque UV (Unité de Valeur, « *Vahed* » en persan) comprend 17 h d'enseignement théorique par semestre, 34 h d'enseignement en laboratoire, 51 h sur le terrain (pour les filières dans lesquelles il y a des études sur le terrain), et 68 h de stage pratique.

Toutes les universités ne sont pas habilitées à délivrer les diplômes de Master ou de Doctorat. Ces accréditations sont délivrées, par discipline, par le Conseil Supérieur des Universités, au regard d'un rapport présentant les programmes d'études, les équipements disponibles, la qualité du corps enseignant. Il est tenu particulièrement compte dans le nombre de places en Doctorat :

- du nombre d'enseignants ayant obtenu leur Doctorat dans une université étrangère renommée,
- de la participation aux enseignements de professeurs ou de chercheurs étrangers réputés,
- des travaux de recherche et des publications récentes des professeurs.

Du fait de ces quotas, liés aux capacités d'encadrement plutôt qu'au niveau de doctorants potentiels, beaucoup d'étudiants qui le souhaiteraient et en ont les capacités font le choix de poursuivre leurs études à l'étranger, le titre de docteur étant fortement valorisé en Iran. Cette mobilité est également encouragée par la présence en Amérique du Nord d'une forte diaspora iranienne.

Disciplines

L'Iran se caractérise par une répartition des effectifs étudiants particulièrement marquée en faveur des sciences de l'ingénieur (1 étudiant sur 3).

Répartition de l'ensemble des étudiants iraniens par discipline en 2013/2014

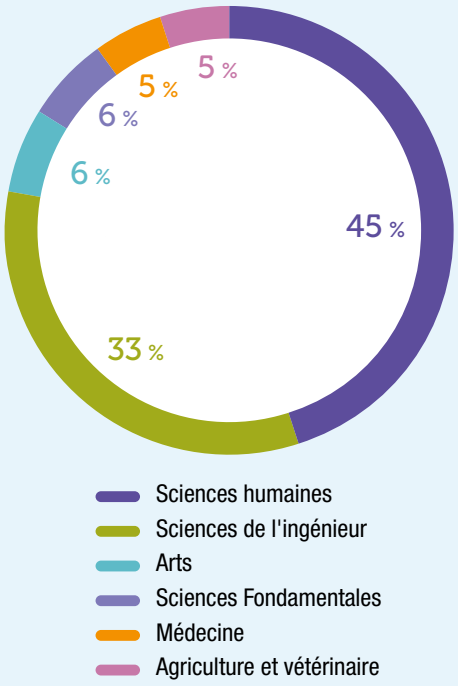

Source : IRAN STATISTICAL YEARBOOK 1392.*

**L'année persane 1392 correspond à mars 2013 - mars 2014.*

3. Évolutions récentes du système d'enseignement supérieur iranien

Une très forte augmentation du nombre d'étudiants

Évolution du nombre d'étudiants par genre entre 2002 et 2014

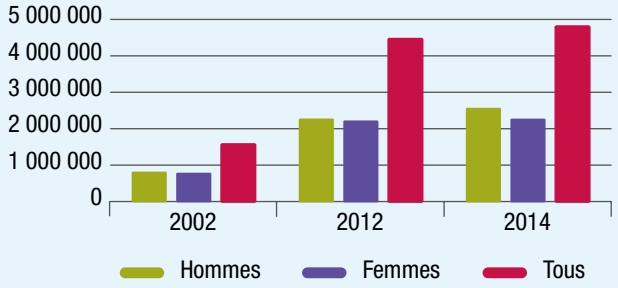

Source : IRAN STATISTICAL YEARBOOK 1392.*

Depuis 2002, les effectifs dans l'enseignement supérieur ont été multipliés par 3 pour atteindre 4 804 000 étudiants en 2013/2014. Cette évolution est le résultat d'une politique éducative qui depuis la révolution islamique, s'est attachée à faire progresser la scolarisation de l'ensemble de la population.

En 2014 on comptait 53 % d'hommes et 47 % de femmes au sein des universités iraniennes.

Une distribution des effectifs au profit du secteur public

Évolution du nombre d'étudiants dans les universités publiques et privées depuis 1997

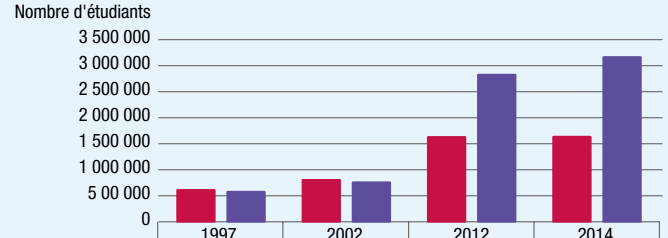

	1997	2002	2012	2014
Les universités Azad	613 468	806 639	1 631 022	1 636 818
Les universités publiques	579 070	759 870	2 828 265	3 167 219

Source : IRAN STATISTICAL YEARBOOK 1392.*

Alors que les étudiants se partageaient à parts égales entre les universités publiques et les universités Azad au milieu des années 2000, ils étaient nettement plus nombreux dans les universités publiques que dans les établissements libres à partir de 2010.

Cette tendance s'est poursuivie : alors que les effectifs étudiants stagnent dans le privé, ils ne cessent de croître au sein des universités publiques.

Au-delà de l'accès privilégié accordé depuis de nombreuses années à certaines catégories d'étudiants dans les universités d'État, et des augmentations d'effectifs imposées à certains départements universitaires, les établissements publics sont devenus le fer de lance du développement de l'enseignement supérieur et de son ouverture à un enseignement de masse.

Aujourd'hui, il y a presque 2 fois plus d'étudiants inscrits dans le public que dans les établissements privés.

Une féminisation des effectifs

La croissance des effectifs a profité aux femmes qui représentent aujourd'hui presque la moitié des étudiants (47 %). Ces dernières sont davantage présentes dans les universités d'État (51 % des effectifs) que dans les établissements libres (38 %).

La répartition selon les disciplines est très inégale. On constate la présence d'une majorité de femmes dans des domaines comme la médecine (68 %), les Arts (61 %) ou les Sciences Humaines (55 %).

Contrairement à la majorité des pays, dont la France, les étudiantes iraniennes sont très largement représentées dans le domaine des Sciences fondamentales où elles comptent pour plus de 69 % des effectifs. Elles sont en revanche minoritaires dans les filières des Sciences de l'ingénieur (24 %).

Répartition des étudiants iraniens par discipline et par genre en 2014

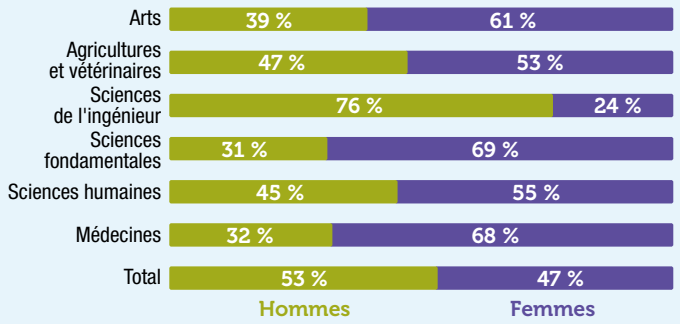

Source : IRAN STATISTICAL YEARBOOK 1392.*

© Masoud K, Creative Commons, Université Sharif de Technologie

L'Iranienne Maryam Mirzakhani, première femme à remporter la médaille *Fields*

Un cas emblématique de la réussite des Iraniens dans le domaine scientifique a été en août 2014, l'attribution de la Médaille *Fields* à Myriam Mirzakhani. Iranienne née en 1977, elle fut élève au Lycée Farzanegan de Téhéran, qui dépend de l'Organisation pour le développement des talents brillants, dont le but est de repérer les meilleurs élèves, à travers des concours nationaux, au collège et au lycée. Titulaire d'un *Bachelor* de la célèbre Université Sharif de Technologie, elle est actuellement professeure à l'Université de Stanford en Californie.

Myriam Mirzakhani est la première et la seule femme lauréate de la médaille *Fields.*

PARTIE 2

L'internationalisation de l'enseignement supérieur iranien

1. La mobilité étudiante entrante et sortante

La mobilité étudiante entrante et sortante de l'Iran

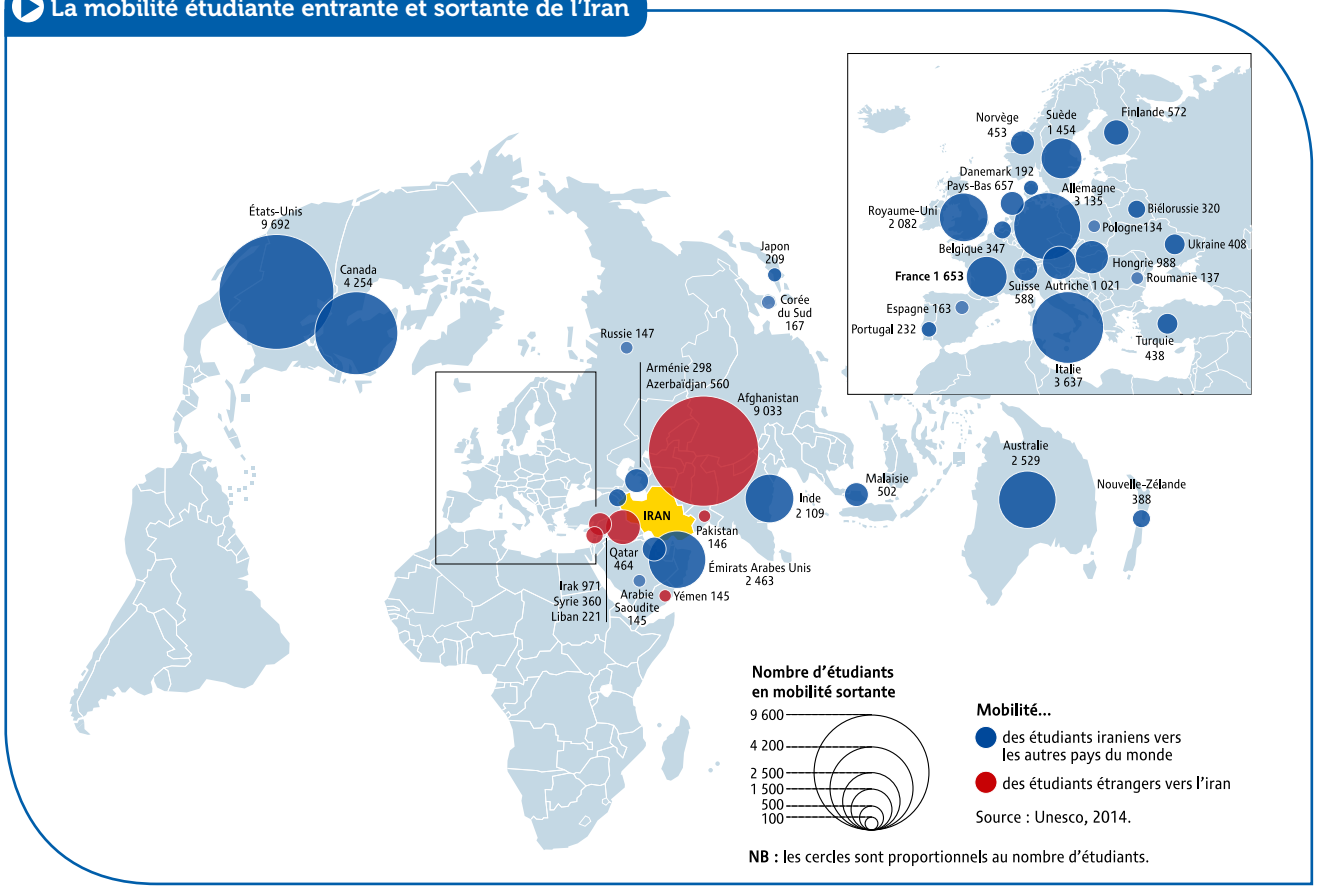

2. L'évolution de la mobilité des étudiants iraniens

Le nombre d'étudiants en mobilité internationale a plus que doublé depuis 2006 et s'est stabilisé autour de 50 000 depuis 2011.

Les études à l'étranger demeurent très attractives pour les étudiants iraniens. Ainsi, à la prestigieuse Université Sharif de technologie, on observe dans certaines filières que plus de 80 % des étudiants ayant terminé leur Master effectuent un Doctorat à l'étranger, généralement dans un pays anglo-saxon.

Évolution du nombre d'étudiants iraniens en mobilité internationale depuis 1999

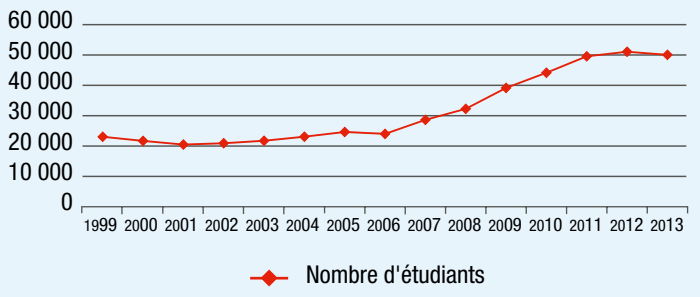

Source : UNESCO, 2014, extraction en septembre 2016.

Ce mouvement peut être encouragé par les établissements iraniens. **Les doctorants iraniens, ainsi que les postdocs ont la possibilité d'obtenir de leur université une bourse de mobilité de six ou neuf mois dans un laboratoire étranger.** Le problème principal est de trouver le laboratoire d'accueil.

Dans ce contexte, si les universités anglo-saxonnes demeurent présentes, des établissements d'autres pays attirent les étudiants iraniens.

Une demande des étudiants très forte pour étudier à l'étranger

Selon l'UNESCO, 50 053 Iraniens étaient recensés comme étudiants à l'étranger en 2013. **La France est située au 9e rang mondial en termes d'accueil de ces étudiants.**

Les étudiants iraniens s'orientent principalement vers les pays-anglo-saxons (États-Unis, Royaume-Uni, Canada et Australie), et également vers quelques pays européens comme l'Allemagne et l'Italie. Cela s'explique par :
- leur maîtrise souvent très bonne de l'anglais,
- les liens de leurs professeurs avec ces pays,
- l'existence d'une diaspora iranienne très présente dans les milieux scientifiques et universitaires de ces pays, en particulier en Allemagne.

La mobilité internationale des étudiants iraniens : une longue tradition[1]

La mobilité internationale des étudiants iraniens est une tradition ancienne, qui a d'abord été encouragée par le gouvernement iranien.

En France, l'arrivée d'étudiants iraniens remonte au XIXe siècle et s'est intensifiée au début du XXe grâce à la volonté du gouvernement persan d'envoyer des étudiants à l'étranger afin qu'ils puissent réformer l'administration à leur retour.

En 1919, il y avait environ 200 étudiants en France. En 1928, une nouvelle loi est adoptée afin de faciliter l'envoi d'étudiants en Europe grâce à des bourses octroyées par le gouvernement. Un premier groupe de 110 étudiants iraniens est ainsi accueilli en France en 1928.

3. Les principaux pays d'accueil des étudiants iraniens en mobilité

États-Unis 1er pays d'accueil

États-Unis
9 692
étudiants iraniens en 2014, 19,4 % du total
(Source : UNESCO)

De nombreux étudiants iraniens choisissent les États-Unis pour la poursuite de leurs études universitaires, 56 % de ces étudiants étudient dans le domaine des sciences de l'ingénieur, 82 % étudient au niveau Master et Doctorat et 55 % sont boursiers.[2]

Les raisons principales du choix des étudiants iraniens sont :

→ Le niveau des universités américaines, réputées dans le monde entier et leur bon rang dans les classements internationaux.

→ La possibilité de trouver un emploi pour les diplômés iraniens aux États-Unis, un très grand nombre préfère rester aux États-Unis après leurs études. Certains de ces diplômés rentrent en Iran, le fait d'avoir étudié au sein d'une université américaine facilite leur intégration dans le marché de l'emploi iranien, surtout dans le domaine de l'enseignement et de la recherche.

En Iran, il n'existe pas d'ambassade des États-Unis. Les candidats envoient directement leur dossier de demande d'admission aux universités. Lorsqu'ils veulent effectuer leur démarche de demande de visa étudiant, ils se déplacent à l'ambassade des États-Unis en Turquie.

Canada 2e pays d'accueil

Canada
4 254
étudiants iraniens en 2013, 8,5 % du total
(Source : UNESCO)

Le Canada est la seconde destination choisie par les étudiants iraniens. La raison principale de ce choix est la possibilité de déposer une demande d'immigration et de trouver un emploi à l'issue des études universitaires. Le niveau des universités canadiennes est également un facteur important pour les étudiants iraniens. En outre, de nombreux iraniens ont immigré au Canada ces dernières années, et les étudiants ont souvent de la famille ou des amis qui vivent dans ce pays. L'ambassade du Canada en Iran a fermé ses portes en 2012, les étudiants déposent leur demande par le biais de l'ambassade de ce pays en Turquie.

1- Ali Falakpour & Mahboubeh Maleki, Premiers étudiants iraniens en France, dans La Revue de Téhéran n°49, décembre 2009 : http://www.teheran.ir/spip.php?article1082#gsc.tab=0
2- http://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/view/infographic-iranian-students-in-the-united-states

Italie 3e pays d'accueil

Italie
3 637
étudiants iraniens en 2013, 7,3 % du total
(Source : UNESCO)

Les candidats peuvent postuler directement pour obtenir une admission, par le bais des agences ou de **l'école italienne de Téhéran** en participant à des cours de langue et en passant un examen intitulé *« Esterni »,* pour les étudiants iraniens souhaitant poursuivre leurs études en Italie. Cette école de langue travaille en collaboration avec l'ambassade d'Italie à Téhéran. L'école oriente et aide les étudiants pour l'obtention d'une admission au sein des universités italiennes. Les étudiants peuvent déposer leur demande pour le niveau Licence et Master via l'école italienne (pour le Doctorat ils doivent directement contacter les établissements pour obtenir une admission).

Allemagne 4e pays d'accueil

Allemagne
3 135
étudiants iraniens en 2013, 6,3 % du total
(Source : UNESCO)

En Iran le bureau DAAD « l'institut d'échanges académiques allemand » situé dans le centre de Téhéran (dans un bureau distinct de l'ambassade) est chargé de l'orientation et du conseil des candidats iraniens qui souhaitent poursuivre leurs études en Allemagne.

Le bureau DAAD en Iran s'appuie sur les dispositifs existant dans les pays étrangers. Ainsi, pour une inscription dans un établissement d'enseignement supérieur allemand, le candidat a deux options : soit il s'adresse directement à l'établissement choisi, soit il passe par l'organisme uni-assist (plus de 200 établissements membres).

La coopération universitaire allemande est dynamique comme l'atteste en septembre 2016, l'organisation d'une importante visite de présidents d'universités allemands accompagnant la présidente du DAAD. Elle a suscité l'intérêt et l'accueil favorable des universitaires iraniens.

Autres principaux pays d'accueil

→ **L'Australie** est également un pays que les étudiants iraniens choisissent souvent pour les mêmes raisons que le Canada, notamment la possibilité d'immigration après les études.

→ **Les Émirats Arabes Unis** accueillent chaque année des étudiants iraniens, la raison de ce choix est l'existence d'universités américaines qui donnent l'opportunité aux étudiants de poursuivre des études aux États-Unis, et la proximité géographique de ce pays qui permet de voyager en Iran pendant leurs études.

→ Enfin, **la Malaisie** accueillait encore récemment plusieurs milliers d'étudiants iraniens grâce à une facilité d'obtention des visas et un bon niveau de vie étudiante. De nombreux étudiants suivaient des cursus linguistiques en Malaisie et obtenaient donc des visas étudiants pour suivre une formation en anglais, avec l'objectif de pouvoir ensuite poursuivre leurs études en Australie.

Cependant, le nombre d'étudiants iraniens recensés en Malaisie a fortement reculé d'après les derniers chiffres de l'UNESCO, ils n'étaient plus que 502 en 2014.

4. La politique d'attractivité des étudiants internationaux en Iran

Selon l'UNESCO, plus de **11 000 étudiants étrangers**[1] poursuivaient une formation universitaire en Iran en 2014.

Les étudiants étrangers viennent en Iran dans le cadre de programmes d'échanges et de coopération. Certains étudiants peuvent bénéficier de bourses d'études.

Ces candidats viennent principalement d'Afghanistan (9 033 étudiants en 2014, UNESCO) et dans une moindre proportion d'Irak, de Syrie, du Liban et du Pakistan. Suite à un accord de coopération scientifique et universitaire, une branche de **l'Université Azad a été fondée à Kaboul.** En outre, le gouvernement iranien accorde chaque année **500 bourses d'études aux meilleurs candidats afghans** souhaitant poursuivre leurs études en Iran.

Les universités iraniennes comptent parmi les meilleures du Moyen-Orient. S'il est parfois difficile de créer des liens avec leurs camarades iraniens, les candidats étrangers sont plutôt satisfaits de leurs études en Iran. L'objectif du gouvernement iranien est d'augmenter le nombre de bourses d'études et de faciliter l'intégration, notamment par l'accès aux logements et résidences universitaires.

© Creative Commons

1- 19 800 selon le directeur général du bureau des étudiants étrangers (Ministère des Sciences), avril 2016, source : *Tasnim News Agency.*

PARTIE 3

Le dispositif d'attractivité de la France

1. La mobilité des étudiants iraniens vers la France

D'après le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), la France a accueilli **1 752 étudiants iraniens**[1] en 2015-2016 (dont 54,6 % d'étudiantes[2]). 1 445 (82,5 %) étaient inscrits à l'université, 43 (2,5 %) en écoles de commerce, gestion et comptabilité et 14 (0,8 %) en formations d'ingénieurs (hors université).

Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2011

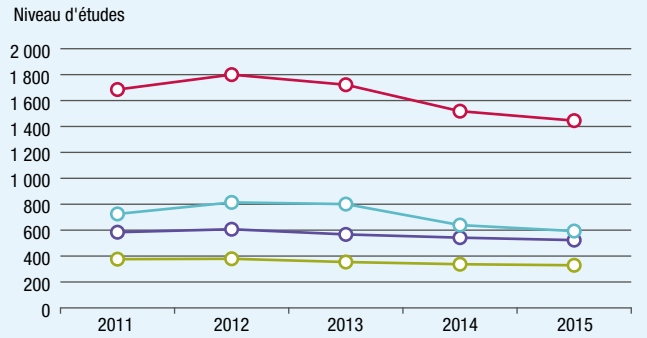

	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution 2011-2015
Niveau L	376	379	354	337	329	- 12,5 %
Niveau M	725	814	801	639	593	- 18,2 %
Niveau D	584	607	567	542	523	- 10,4 %
Total	**1 685**	**1 800**	**1 722**	**1 518**	**1 445**	**- 14,2 %**

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

© David Stanley, Étudiantes en Art sur la place d'Imam à Isfahan

Répartition par niveau en 2015-2016

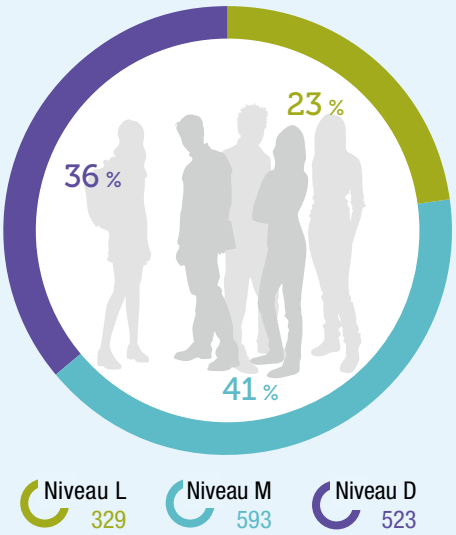

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

Répartition par discipline et niveau dans les universités françaises en 2015-2016

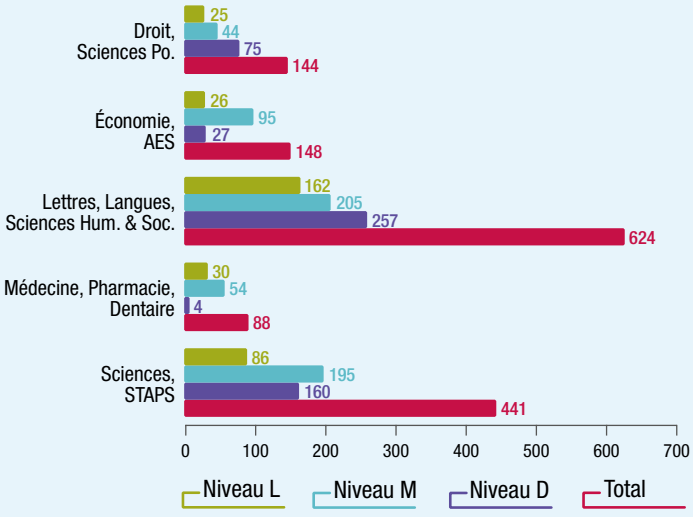

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

1- MENESR-DGESIP-DGRI-SIES.
2- Année de référence 2013/2014.

Selon le MENESR, le nombre d'étudiants iraniens est en baisse depuis 2011, surtout au niveau Master (-18,2 %).

Les étudiants iraniens continuent cependant de privilégier une mobilité au niveau Master (41 % des effectifs) ou Doctorat (36 %). La proportion de doctorants parmi les étudiants iraniens inscrits en France est particulièrement remarquable avec plus d'un étudiant sur 3 à ce niveau.

Les étudiants iraniens se retrouvent principalement dans les filières « Langues, Lettres et Sciences Humaines » (43 %), suivies des filières « Sciences et STAPS » (31 %).

2. La francophonie et le réseau de coopération en Iran

L'enseignement du français en Iran

Dès le milieu du XIXe siècle, l'enseignement du français s'est considérablement développé dans plusieurs villes du pays où ont été implantées des Alliances françaises. En 1902, le français est adopté comme langue officielle et diplomatique pour ceux qui veulent travailler dans l'administration.

Malgré un recul au cours du XXe siècle, une longue tradition de francophonie et de francophilie existe dans certains domaines, touchant particulièrement le droit et la médecine. En 1913, plus de 3 000 élèves étudiaient uniquement en français dans 76 écoles et le gouvernement iranien allouait des bourses aux meilleurs d'entre eux afin qu'ils poursuivent leurs études en France.

Le français a été réintroduit en 2003 comme matière optionnelle dans l'enseignement des collèges publics. Mais, c'est surtout dans les collèges et lycées privés que l'enseignement du français progresse, et plus encore dans le secteur extra-scolaire (instituts de langues). Il est également enseigné dans les départements de langue des universités publiques et privées (Azad) et dans de nouveaux centres de langue universitaires (pour non linguistes). Le nombre d'apprenants du français est évalué par le service culturel de l'ambassade à 35 000.

Aujourd'hui, près de **2 000 étudiants** apprennent la langue et la littérature françaises à l'université. L'ambassade de France en Iran a recensé **30 universités** où le français est enseigné. L'enseignement de la langue, de la littérature et des disciplines apparentées (didactique du Français, traduction, etc.) est assuré par 17 départements universitaires de français qui délivrent une Licence ou des diplômes d'un niveau supérieur.

Le centre de langue française (Institut Français de Téhéran)

Le Centre de Langue Française (CLF), établissement de référence, est en plein essor et compte plus de 4 000 inscriptions par an. Il est également Centre d'examen pour le DELF/DALF/ DELF Prim et DELF Junior, ainsi que pour les TCF TP et TCF DAP.

Les enseignants de français peuvent s'y former aux méthodes les plus récentes d'enseignement du FLE, en assistant aux formations professionnalisantes régulièrement dispensées par des formateurs expérimentés. Enfin, la médiathèque offre au prêt plus de 20 000 titres (livres, BD, audio-livres, DVD, revues et magazines).

L'AUF

L'adhésion de l'Université de Téhéran à **l'Agence universitaire de la Francophonie** et la perspective d'adhésion d'autres universités iraniennes contribuent à la vitalité de la Francophonie dans le pays.

© Dynamosquito, Creative Commons, le vieux bazar de Chiraz

3. Campus France en Iran

Campus France est présent en Iran depuis 2010 (à la suite d'EduFrance, installé dans le pays dès 2004), ses bureaux sont situés au sein du Centre de langue française de Téhéran et sont animés par une équipe de trois personnes qui assure :

- l'accueil des étudiants ;
- l'organisation de réunions d'informations collectives ;
- les entretiens d'orientations individuels ;
- l'aide et l'orientation sur le portail Études en France (Procédure CEF) ;
- la participation de Campus France Iran à différents types d'événements.

L'Espace Campus France Iran (ECF Iran) accueille les étudiants iraniens ou étrangers, résidant en Iran, et souhaitant poursuivre leurs études supérieures ou effectuer des stages ou des séjours linguistiques dans un établissement français. Les conseillers de l'ECF apportent des informations sur les études en France. Ils aident et accompagnent les étudiants dans la définition et la construction de leur projet universitaire. Une aide est également apportée dans la constitution de leur dossier sur **le portail « Études en France ».**[1] La procédure CEF a en effet été mise en place en mars 2015 afin d'améliorer l'accès des étudiants iraniens à l'enseignement supérieur français.

Participation à des évènements de promotion

L'ECF Iran est associé aux principales manifestations culturelles franco-iraniennes. Il était présent au **premier forum sur l'enseignement du français** qui a eu lieu en décembre 2015 au sein de l'université Shahid Beheshti de Téhéran. Le public de ce forum était majoritairement composé d'étudiants en langue et littérature française, mais également d'enseignants et de formateurs travaillant dans ce domaine.

Les conseillers de l'ECF Iran participent également à divers évènements de promotion. Le **salon international du livre** a lieu chaque année au mois de mai à Téhéran. L'Espace Campus France y participe régulièrement pour rencontrer et informer les candidats souhaitant poursuivre leurs études en France.

Présence dans les établissements d'enseignement supérieur

Campus France Iran participe à des événements au sein des universités, notamment lors de missions d'universitaire français en Iran.

Rencontres au centre de langue

L'ECF Iran organise plusieurs fois par mois des réunions collectives d'information au sein du Centre de langue française sur des bases thématiques (Licences, Master, études d'architecture, d'ingénieur). Le Centre de langue permet également aux établissements français d'assurer leur promotion. L'ESSEC, les Arts & Métiers et CentraleSupelec sont ainsi venus en 2015-2016 présenter leur offre de formation aux étudiants iraniens.

4. Après les études en France

FRANCE ALUMNI

France Alumni est le réseau social français destiné aux anciens étudiants étrangers ayant fait des études en France.

Cette plateforme numérique réunit actuellement plus de 50 000 alumni, parmi lesquels une cinquantaine d'anciens étudiants iraniens. France Alumni les informe, leur permet de rester en réseau et de valoriser leur séjour en France dans un cadre professionnel.

1- Depuis le printemps 2015, l'espace Campus France Iran s'est modernisé avec le portail Études en France. Cette plateforme constitue une réelle plus-value pour la promotion des études en France. Des étudiants iraniens peuvent s'informer et candidater directement via internet sans devoir envoyer de dossier par la voie postale.

Campus France en images

Premier forum sur l'enseignement du français (université Shahid Beheshti-Téhéran).

Université d'agriculture Pardis de Téhéran (Ville de Karaj).

Étudiants assistant à une réunion d'information collective.

Réunion d'information collective.

Rencontre des étudiants avec une enseignante de l'ESSEC.

Témoignage

Ali Siadat
Professeur aux Arts
et Métiers ParisTech

Démarrage

Notre aventure avec l'Iran a commencé en 2006 quand j'ai rencontré une délégation des professeurs de l'Université de Téhéran à Saint-Étienne durant une conférence internationale. Une volonté de collaboration, une complémentarité de nos domaines de recherche et une bonne relation humaine entre nous, ont favorisé indéniablement le développement d'une coopération.

Collaboration en recherche

Les invitations réciproques de professeurs dans les deux établissements ont permis de monter nos premiers projets de recherche en commun. Le soutien de nos actions par le programme Gundishapur, de financement des thèses en cotutelle par l'ambassade de France en Iran ont été des outils indispensables pour le développement de nos actions de recherche.

Depuis 10 ans, ces actions régulières et soutenues, portent à la fois au niveau de la recherche comme de la formation et concernent les professeurs comme les étudiants. Deux thèses en cotutelle ont déjà vu le jour. Le bilan scientifique est d'environ 10 publications communes dans les journaux internationaux et une vingtaine de conférences.

Formations

L'idée initiale est portée par la création d'une formation commune couplée avec nos activités de recherche. Les difficultés principales pour le montage d'une formation double diplômante sont d'une part les problèmes linguistiques et l'apprentissage préalable du français, et d'autre part les barrières culturelles. La création du Master KIMP enseigné en anglais dans le domaine du génie industriel et du génie mécanique aux Arts et Métiers a facilité la mise en place de cette collaboration. Nous avons alors élaboré un projet de Master double diplômant avec la première année en Iran et la seconde en France. Ce schéma, accepté par le ministère de l'Enseignement supérieur en Iran et la direction générale des Arts et Métiers a permis d'accueillir les premiers étudiants recrutés en 2007. Le cursus est identifié et labellisé dans le concours national en Iran. Depuis, plus de 30 étudiants ont pu suivre cette formation, et à l'issue, une grande majorité poursuivent en thèse en France ou à l'étranger.

Ce schéma de formation a été repris et adopté pour d'autres formations de Master au sein de notre établissement. La formation enseignée en anglais permet le recrutement des très bons étudiants non-francophones. L'Institut français à Téhéran offre à ces étudiants des cours de français avant leur départ en France et des cours de FLE[1] en parallèle de leur Master. À la fin de cette formation, la plupart de ces étudiants ont un niveau satisfaisant en français pour poursuivre leurs études doctorales en France.

Développements futurs

Notre objectif est d'ouvrir le même type de collaboration avec d'autres établissements iraniens et de monter des projets multi-établissements franco-iraniens. Nous avons déjà d'autres Masters doubles diplômant comme en biomécanique avec l'UT ou en Matériaux avec l'IUST. Nous sommes en discussion avancée avec Sharif pour la création d'un double diplôme en productique.

Coté recherche, nous souhaitons étendre notre collaboration par la création d'un laboratoire sans murs multi-établissements. En outre, dans le cadre de sa politique internationale, l'ENSAM est très attachée à des collaborations scientifiques avec l'industrie. C'est un axe de développement que nous avons déjà commencé à explorer par des contacts avec les industriels français actifs en Iran. La mise en place d'un collège doctoral franco-iranien est une autre possibilité de développement.

Bilan

Les Iraniens sont très ouverts aux relations scientifiques internationales. La culture et l'excellence scientifique française ont une bonne image en Iran. La société iranienne est très attentive à l'enseignement, ainsi le nombre d'Iraniens qui poursuivent des études supérieures est en croissance.

1- FLE : Français Langue Étrangère.

Ces collaborations en Sciences de l'ingénieur sont un lieu d'échange entre une démarche théorique, disciplinaire et souvent individuelle (à l'iranienne), et une culture pragmatique, généraliste, interdisciplinaire et en équipe (à la française). Cela est un peu nouveau pour les universitaires et les étudiants iraniens mais leurs capacités d'adaptation et leurs bases scientifiques solides leur permettent de bien s'intégrer dans le système français.

Ces actions ne pouvaient être abouties qu'avec le soutien inconditionnel du service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France et les services des relations internationales des deux établissements que je remercie vivement. Je souhaite citer quelques collègues qui ont œuvré avec moi pour la mise en place et la conduite de cette collaboration. Il s'agit de Patrick Martin, Jean-Yves Dantan et Alain Etienne de côté français et Réza Tavakkoli, Fariborz Jolai et Mahmoud Kamarei de côté iranien.

C'est une immense satisfaction pour moi d'avoir fait connaitre aux collègues et aux étudiants, ces deux cultures qui sont les miennes et d'avoir contribué à cette « connexion » entre mon pays de sang et mon pays de cœur.

Un exemple de parcours d'étudiant aux Arts et Métiers

Sohrab FARAMARZI OGHANI

Ancien étudiant de Master 2 en Génie Industriel à l'ENSAM

« La France : l'endroit où mes rêves se sont réalisés »

Pendant mon séjour en France j'ai vécu dans trois villes différentes pendant dix mois.

Dans ce pays, j'ai fait plusieurs « premières » expériences :

- vivre dans un pays étranger avec de nombreuses différences culturelles et traditionnelles ;
- parler en français et en anglais, des langues qui sont vraiment différentes de ma langue maternelle ;
- participer à des cours multinationaux ;
- me faire de nouveaux amis de différentes nationalités, etc.

Toutes ces expériences ont été parfaites avec leurs propres défis et difficultés. Cette opportunité d'éducation est rendue possible par un programme commun en Master 2 pour les étudiants en Génie Industriel entre l'Université de Téhéran en Iran et Arts et Métiers ParisTech en France.*

J'ai commencé ma vie française à Lille pour passer le premier semestre du programme de Master recherche à l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers en octobre 2014.

Être en France et ne pas visiter Paris : impossible ! Pendant les vacances, les week-ends et les jours fériés j'étais à Paris pour découvrir cette ville. Paris m'a offert le meilleur moment de ma vie.

Mon séjour en France s'est terminé à Metz où j'ai fait mon stage dans un laboratoire de recherche. Mon travail était en collaboration avec l'industrie ferroviaire. Metz est une ville toute verte et elle très belle au printemps.

Actuellement, je termine mes études de Master avec succès et j'ai été accepté pour un programme de Doctorat en France.

Je suis ravi de vivre en France, et de pouvoir faire connaissance avec la langue et la culture française, et je suis vraiment heureux de pouvoir continuer à passer de bons moments à Lille pendant ma thèse.

*Voir témoignage ci-avant

Témoignage

Shahrzad HEYDARSHAHI
Étudiante de Master 2 en Mathématiques fondamentales, spécialité géométrie algébrique à l'Université Pierre et Marie Curie

Présentation

J'ai fait mes études jusqu'au niveau Master à l'Université de Téhéran. Actuellement, je suis étudiante de Master 2 en Mathématiques fondamentales, spécialité géométrie algébrique à l'Université Pierre et Marie Curie, et stagiaire à l'INRIA - l'École Polytechnique dans le groupe Tropicale MAXPLUS.

Pourquoi avoir appris le français et choisi d'étudier en France ?

Comme une partie de ma famille proche vivait en France depuis longtemps, à l'âge de 14 ans, en plus de l'anglais, je me suis mise à apprendre le français. À l'âge de 18 ans, j'ai fait mon premier voyage en France. À ce moment-là ma décision a été prise de faire une partie de mes études en France dans le but de faire connaissance avec cette culture, et aussi sa science.

Qu'as-tu appris en France que tu n'aurais pas pu apprendre en Iran ? Quelles ont été tes difficultés ?

J'ai pris connaissance du haut niveau des écoles et universités françaises, et des méthodes d'enseignement qui correspondaient totalement à mes attentes et à mes projets, dès le commencement de mes études universitaires en Iran.

Ce que j'ai appris en France, et que j'ai particulièrement apprécié, c'est la méthodologie de travail, d'enseignement des professeurs et d'apprentissage des étudiants.

Comme tout nouvel arrivant, j'ai été confrontée à des difficultés de langue et de compréhension, puis les adaptations diverses, surtout en première année. Fort heureusement, cette deuxième année a commencé sans aucune difficulté, et tout se passe merveilleusement bien.

Je tiens aussi à mentionner que sans le très appréciable contact humain, aussi bien du personnel des institutions, des administrations et surtout de l'encadrement, rien n'est possible.

Bien sûr, un travail sérieux et permanent de l'élève est absolument indispensable.

Selon toi, quelles sont les pistes pour renforcer la relation entre la France et l'Iran dans le domaine de l'enseignement supérieur ?

Connaissant les attentes des Iraniens, et leur sentiment envers la France, je pense qu'un programme comme Erasmus, non seulement serait souhaitable, mais surtout nécessaire. L'échange de connaissances, et les voyages de professeurs français et iraniens pourraient aussi donner des résultats intéressants.

Que recommanderais-tu à un étudiant iranien qui souhaite étudier en France ?

Avoir un bon niveau de connaissance dans les matières concernées, surtout en langue française, et être prêt à s'adapter à d'autres cultures et mode de vie.

5. Les actions des entreprises françaises installées en Iran

La levée des sanctions économiques imposées à l'Iran ouvre une nouvelle étape des relations commerciales et économiques entre la France et l'Iran. L'installation d'un bureau Business France à Téhéran en 2015 laisse augurer des perspectives commerciales pour les entreprises françaises en Iran, et ce dans tous les secteurs.

Les constructeurs automobiles Renault et Peugeot ont déjà repris leurs activités. Sanofi est présent depuis plusieurs années. D'autres groupes français devraient suivre.

Témoignage

Jean-Fabrice Lebraty
Directeur des relations internationales
FNEGE - Fondation Nationale
pour l'Enseignement de la Gestion
des Entreprises[1]

Quelles sont vos activités en Iran ?

Depuis plus de 10 ans, la FNEGE propose des programmes en management en Iran.

Ces programmes sont de trois types :
- des séminaires sur des courtes périodes (en Iran ou en France pour des cadres de haut niveau) ;
- des Masters en management international ;
- des DBA *(Doctorate in Business Administration).*

Depuis 10 ans, nous avons ainsi formé près de 400 cadres et dirigeants du secteur privé ou public.

Quels sont les objectifs fixés de votre coopération ?

Notre objectif est double. D'une part, promouvoir des formations françaises d'excellence en management et d'autre part, il s'agit d'accroître le rayonnement de la France et de ses entreprises.

Quelles sont les difficultés immédiates à surmonter pour entrer en contact avec un établissement iranien ?

La notion de temporalité est différente entre Français et Iraniens. Globalement, il faut parfois attendre très longtemps (1 an ou plus...) et puis d'un coup, une fois l'accord donné, il faut répondre dans l'instant. Il est indispensable d'avoir un point de contact fiable sur place. La qualité des communications (téléphone, Internet) et la complexité des relations intra-iraniennes sont telles qu'il n'est pas possible d'avoir un management à distance.

Quelles caractéristiques des activités de coopération en Iran ?

Pour chaque programme, une convention est signée entre les différents partenaires : les partenaires locaux, la FNEGE et des établissements d'enseignement supérieur français.

Nous ne nous cantonnons qu'à des activités de formation en management.

Quels arguments donneriez-vous à un établissement français pour l'inciter à coopérer avec l'Iran ?

La qualité scientifique de la coopération est avérée. Les Iraniens sont avides de nouvelles connaissances et de mieux comprendre le monde extérieur afin de se préparer à l'ouverture de leurs frontières.

Quel bilan en tirez-vous ? Souhaitez-vous aller plus loin ? Quels sont les défis ? Les prochaines étapes ?

Nous avons acquis le statut de partenaire fiable aux yeux des autorités iraniennes. Cependant, nous savons que tout ceci peut être remis en cause si de nouveaux entrants s'établissent (notamment américains). Notre défi est à la fois d'innover dans nos propositions tout en gardant une certaine stabilité dans notre offre pour mieux gérer nos coûts.

1- La FNEGE est une organisation reconnue d'utilité publique, à but non lucratif. C'est un lieu d'échange privilégié entre les Universités, les IAE, les Grandes Écoles de gestion et les entreprises.

PARTIE 4

La coopération bilatérale universitaire et scientifique et les perspectives

1. La coopération scientifique

Les relations scientifiques entre l'Iran et la France connaissent un fort essor : depuis 2015, de nombreux accords de coopération sont venus nourrir la relation bilatérale.

En novembre 2015, un entretien entre le ministre de l'enseignement supérieur iranien et le secrétaire d'État français à l'Enseignement supérieur et à la Recherche a permis de confirmer l'importance accordée, des deux côtés, au renforcement de ces coopérations, notamment dans certains domaines prioritaires : mathématiques, géologie, médecine et biodiversité. Un accord bilatéral a été signé lors de la visite du président Rohani en France en janvier 2016.

Les scientifiques français rencontrent régulièrement leurs homologues iraniens et sont très bien accueillis par les universités iraniennes comme ce fut le cas avec Cédric Villani (Médaille Fields 2010) en mai 2015 ou Joseph Sifakis (Prix Turing 2007) en janvier 2016.

Des scientifiques français se rendent fréquemment en Iran. Néanmoins, certaines régions demeurent fortement déconseillées pour des questions de sécurité. Il s'agit du Sud-Est (régions de Kerman et Sistan Baloutchistan) ainsi que des zones frontalières de l'Iraq, du Pakistan et de l'Afghanistan. Des séminaires scientifiques ont été organisés ces dernières années en vue de diversifier et d'approfondir les coopérations ; ils portent sur les ressources naturelles, les mathématiques, l'architecture ou l'archéologie. Ils ont suscité un vif intérêt auprès des scientifiques et des étudiants iraniens.

Des collaborations scientifiques sont à présent en voie de se structurer dans les domaines de la biodiversité et de la géologie permettant de donner à des contacts individuels une nouvelle dimension.

L'IFRI[1]

L'Institut français de recherche en Iran (IFRI) est né en 1983 de la fusion de la Délégation archéologique française en Iran (DAFI), créée en 1897 par Jacques de Morgan, et de l'Institut français d'iranologie de Téhéran, fondé en 1947 par Henri Corbin. Sa mission est de promouvoir la recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales et de l'archéologie pour l'ensemble du monde iranien, de la préhistoire à nos jours.

Parmi ses activités, figurent l'organisation de conférences et colloques, la publication d'ouvrages de référence, l'attribution de bourses de mobilités pour des jeunes chercheurs français ou iraniens. L'IFRI dispose d'une des deux seules bibliothèques francophones d'Iran, exceptionnelle bibliothèque de recherche, en complément de celle de l'Institut français de Téhéran (Centre de langue française).

© IRD, François Molle, village iranien au nord d'Ispahan

1- www.ifriran.org

Le partenariat Hubert Curien Gundishapur

Gundishapur est le partenariat Hubert Curien (PHC) mis en place entre la France et l'Iran depuis 2005. Son objectif est de soutenir l'émergence de coopérations scientifiques de haute qualité entre les deux pays en encourageant la mobilité de chercheurs français et iraniens.

Il a permis le soutien à 85 projets conjoints de recherche parmi plus de 280 projets candidats. Lors de la dernière sélection en novembre 2015, dix projets ont été retenus par le comité mixte à partir de 31 candidatures. En 2016, vingt projets sont en cours (10 sur la période 2015-2016 et 10 sur la période 2016-2017) et couvrent l'ensemble des disciplines scientifiques (sciences fondamentales, ingénierie, sciences humaines et sociales, sciences de la vie et médecine).

Le programme s'adresse aux laboratoires de recherche publics ou privés rattachés à des établissements d'enseignement supérieur ou à des organismes de recherche.

Plus de soixante dossiers ont été reçus pour être sélectionnés pour la prochaine session 2017-2018.

Ce partenariat est mis en œuvre en Iran par le Centre de Recherche scientifique et de Coopération internationale (CISSC) du ministère de la Science, de la Recherche et de la Technologie, et en France par les ministères des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il s'agit du seul programme bilatéral de ce type actuellement mis en œuvre par le MSRT.

© Creative Commons, CC0

2. Les coopérations avec les établissements d'enseignement supérieur

Si plusieurs accords de coopération ont été conclus dans le passé, très peu sont encore réellement actifs aujourd'hui ; ils ont généralement pour objet d'organiser l'accueil régulier d'étudiants iraniens en France. Aujourd'hui, les échanges de chercheurs s'effectuent naturellement dans les deux sens et des étudiants de thèses en codirection ou cotutelle contribuent au développement de projets communs de recherche. Les doctorants iraniens sont généralement bien appréciés des laboratoires français en raison de leur niveau scientifique et de leur motivation.

Ces coopérations s'appuient principalement sur des liens anciens entre des professeurs français et iraniens. Très peu de diplômes conjoints existent actuellement ; le co-diplôme entre l'ENSAM et l'université de Téhéran en génie industriel en est de qualité. Il a servi de modèle pour un nouveau co-diplôme entre l'ENSAM et l'*Iran University of Science & Technology* dont la première promotion est partie en octobre 2016.

Ces accords concernent principalement des formations en Master (conjoint) en productique et génie biomédical ou des stages pour des doctorants en littérature française. Un projet concernant des étudiants en mathématiques en Master a débuté en 2014. Quatre étudiants ont pu être ainsi accueillis en 2015.

Les attentes iraniennes sont très fortes. Elles portent sur le soutien à des formations en Iran, avec un intérêt souvent marqué pour la signature d'accords afin de garantir une pérennité des collaborations. La mise en place de Masters conjoints est également un sujet d'intérêt. La volonté de signer des accords peut être également le fait des enseignants-chercheurs français ; ceux-ci souhaitent ainsi disposer d'un agrément et d'une légitimité afin de poursuivre leurs relations avec leurs partenaires iraniens. L'ambassade de France les accompagne dans la mise en place de ces accords.

Un accent est mis sur les disciplines liées à la recherche médicale, ou plus généralement sur les sciences de la vie. L'évolution de la réglementation française sur l'accueil de médecins étrangers a permis aux échanges franco-iraniens de reprendre dans ce domaine.

Agenda

Visite du secrétaire d'État à l'enseignement supérieur et à la Recherche, M. Thierry Mandon

11-15 décembre 2016

Une délégation d'établissements français d'enseignement supérieur et de Recherche, conduite par le secrétaire d'État Thierry Mandon et coordonnée par Campus France, se rendra en Iran afin de développer les relations bilatérales autour des axes suivants :

- projets de recherche conjoints,
- cotutelles de thèse,
- échanges d'étudiants et de professeurs,
- diplômes conjoints,
- développement réciproque de la langue et littérature du pays partenaire,
- signature d'accords de coopération interuniversitaires,
- interventions sur des thématiques d'intérêt commun.

Liste des sigles

AP-HP : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

AUF : Agence universitaire de la Francophonie

CEF (procédure) : procédure Études en France

DAAD : *Deutscher Akademischer Austauschdienst,* Office allemand d'échanges universitaires

DALF : Diplôme Approfondi en Langue Française

DELF : Diplôme d'Étude en Langue Française

ENSAM : École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers

FLE : Français Langue Étrangère

GDRI : Groupement de recherche international

INRIA : Institut national de recherche en informatique et en automatique

LIA : Laboratoire International Associé

MENESR : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (France)

MSRT : Ministère de la Sciences, de la Recherche et de la Technologie (Iran)

PHC : Partenariat Hubert Curien

QCM : Questionnaire à choix multiples

SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle

STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

TCF-TP : Test de connaissance du français tout public

TCF-DAP : Test de connaissance du français pour la demande d'admission préalable

© Silver-john, Fotolia – L'ancienne cité de Yazd

Le *Dossier* Iran est le 33e volume de la collection.

Ces publications ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le(s) pays et de montrer dans quel(s) contextes(s) concurrentiels ce(s) dispositif(s) se déploie(nt).

Directrice de la publication :
Béatrice Khaiat, Directrice générale

Comité éditorial :
Olivier Chiche-Portiche, Directeur de la Coordination géographique ;
Emilie Pollet, Responsable du Service Afrique du Nord-Moyen Orient ;
Raphaëlle Hallier, Responsable promotion du Service Afrique du Nord-Moyen Orient ;
Anne Benoit, Directrice du service Communication, Presse et Études ;
Lucie Duez, Chargée des études et des statistiques, service Communication, Presse et Études.

Ambassade de France en Iran :
Jamel Oubechou, Conseiller de Coopération et d'Action culturelle ;
Pierre-André Lhôte, Attaché de coopération scientifique et universitaire ;
Zohreh Mirbaha, service de Coopération et d'Action culturelle ;
Délaram Zandieh, Coordinatrice de l'Espace Campus France Iran ;
Hooman Haqqani, Conseiller à l'Espace Campus France Iran,
Mohammad Majlessi, Conseiller à l'Espace Campus France Iran.

Campus France remercie tout particulièrement :
Sharzad Heydarshahi, Sohrab Faramarzi Oghani, Ali Siadat et Jean-Fabrice Lebraty pour leur témoignage.

Édition : Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org
Photos et visuels : droits réservés – www.indigo.ird.fr
Cartographe : Philippe Rekacewicz - ©2014 geoatlas.com
Réalisation : Huitième Jour - Paris
Impression et diffusion : Desbouis Grésil Imprimeur
Campus France
Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris

www.campusfrance.org

Les Dossiers Campus France sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Décembre 2016
ISSN 2117-8496

CAMPUS FRANCE
campusfrance.org

CAMPUS FRANCE
campusfrance.org

Iran

Répartition des étudiants iraniens par province

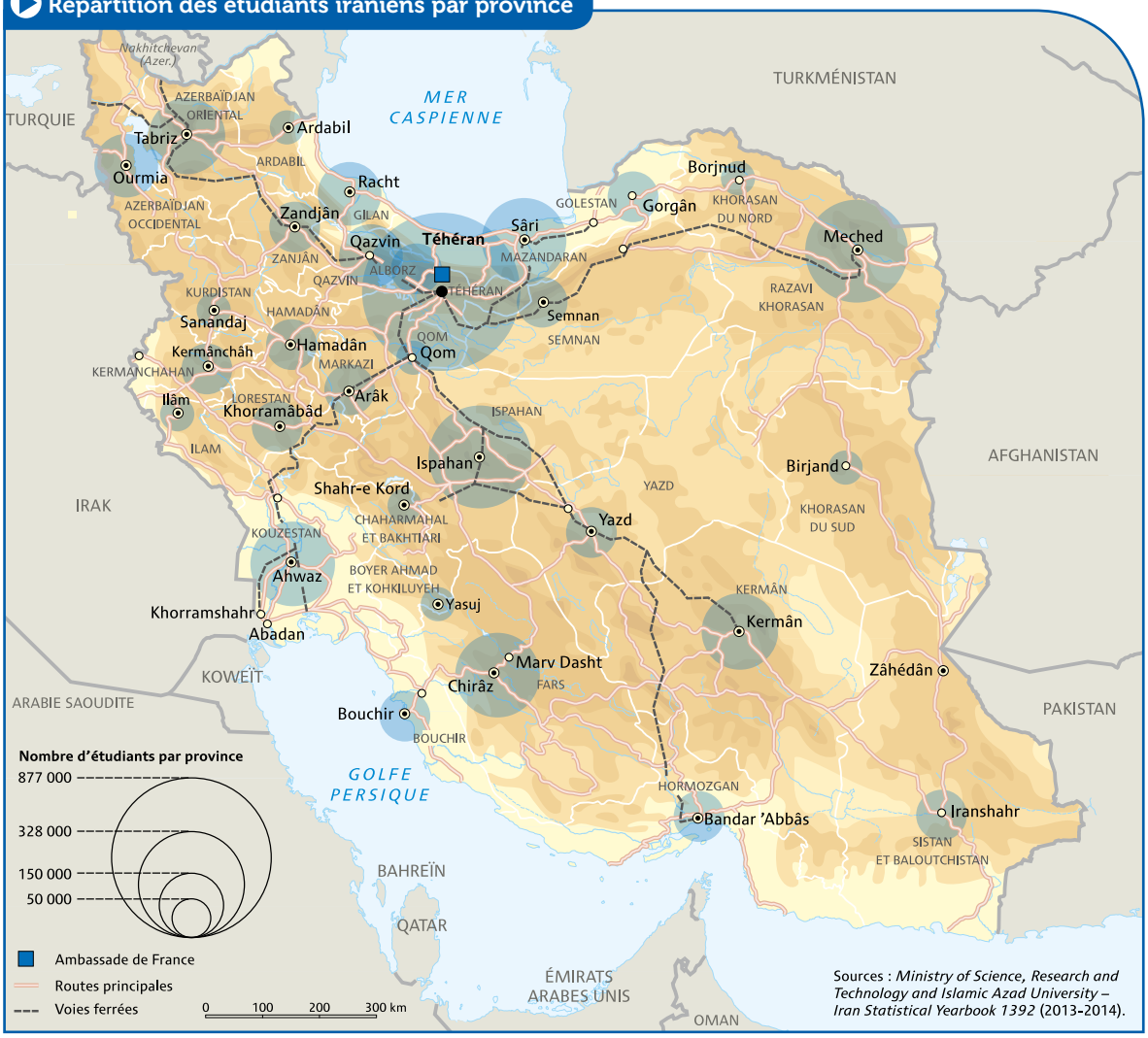

Retrouvez tous les documents sur la mobilité internationale sur le kiosque de Campus France.

Disponible sur App Store

Placé sous la tutelle des ministres chargés des affaires étrangères et de l'enseignement supérieur et de la recherche, Campus France a pour principales missions la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers.
L'ensemble des publications est disponible sur le site de Campus France dans l'espace documentaire.